

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-018 DU 22 JANVIER 2007

Chargeant Dr. Soumanou SEIBOU TOLEBA, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat de l'intérim de **Monsieur Théophile MONTCHO**, Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs pour compter du **vendredi 12 au dimanche 14 janvier 2007 inclus**.

**Le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement**

- Vu : la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu : la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu : le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement, et les décrets n° 2006-622 du 29 novembre 2006 et 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifiés.

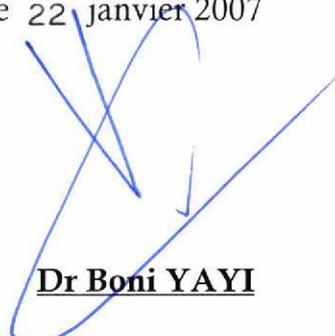
DECRETE

Article 1 : Pour compter du **vendredi 12 au dimanche 14 janvier 2007 inclus**, Dr. Soumanou SEIBOU TOLEBA, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat, est chargé d'assurer l'intérim du Ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, pendant l'absence de Monsieur **Théophile MONTCHO**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 janvier 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.


Dr Boni YAYI

Ampliations : PR : 6 – AN : 4 – CS : 2 – CC : 2 – CES : 2 – HAAC : 2 – SGG : 4 – Autres Ministères : 18 – Départements : 6 – JORB : 1